

**EXTRAIT DU REGISTRE DE DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt trois, le dix sept novembre, le conseil municipal de la commune de ST BONNET DES QUARTS s'est réuni, en session ordinaire, sous la présidence de M. DUPUIS, Maire, salle de la mairie, à vingt heures

Etaient présents : M, DUPUIS, Maire, MM. MURAT, ETAY, ANDRO, Adjoint, Mmes GIRAUD, LAVERT, VINCENT, HOCINE, M. VALLO, CHEVALIER

Absent excusé : Alain SENDRA donne pouvoir à Yann VALLO

Secrétaire élu pour la séance : Elodie LAVERT

Date de la convocation : 10 novembre 2023

Le procès verbal du précédent Conseil Municipal n'appelle aucune observation et est approuvé à l'unanimité.

2023-42/ OBJET : Logement 1 Les Genêts : projet d'installation d'une cuisine

M. le Maire expose au Conseil que le logement 1 des Genêts ne possède pas de meubles de cuisine.

Il propose au Conseil d'envisager l'installation d'une cuisine intégrée et son électroménager.

Il présente au Conseil un devis de CONFORAMA pour la fourniture et la pose d'une cuisine de modèle PRALINE et de son électroménager (four, plaque induction, hotte, évier et mitigeur).

Après en avoir délibéré, le Conseil à l'unanimité :

- précise que l'installation d'une cuisine dans le logement 1 ne pourra qu'améliorer la qualité de l'appartement
- retient le devis de CONFORAMA pour la fourniture et la pose d'une cuisine de modèle PRALINE pour la somme de 2 798,82 € TTC
- retient le devis de CONFORAMA pour la fourniture de l'électroménager (four, plaque induction, hotte) pour la somme de 520,97 € TTC
- dit que les crédits nécessaires seront inscrits au budget 2023
- mandate M. le Maire pour les démarches nécessaires à ce dossier

Ont signé au registre M. le Maire et la secrétaire de séance

La secrétaire de séance
Elodie LAVERT



Le Maire
Christian DUPUIS



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202038-20231117-2023-42-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/12/2023